ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2025

CADRE D'EMPLOIS des <u>ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX</u>
pour l'accès au GRADE de adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Le Maire de MONTGENOST

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX,

ARRETE

<u>Article 1</u> : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme FEVRIER Valérie	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE

<u>Total promouvables : 1</u>

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

<u>Total promus : 1</u>

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à MONTGENOST

le 28/04/2025

Le Maire Bruno SANS